ROADBOOK
LES
UTMB INDEX
TRAILS
DE LA
FACTRICE
Roquebrun (34)
www.lestrailsdelafactrice.fr
14 & 15
JUIN
2025
L'épineuse
110 km – D+ 6300
100K
La Bête Noire
68 km – D+ 3800
100K
Le Trail de la Factrice
33 km – D+ 1500
50K
La Roquebrune
16,5 km – D+ 750
La Roquebrunette
8,5 km – D+ 270

Présentation des épreuves

L'épineuse

QUALIFIER 100K M

112 km – D+ 6300
Trace téléchargeable : https://www.lestrailsdelafactrice.fr/l-epineuse.html

Départ le **samedi 14 juin 2025 à 5h00** de Roquebrun

Temps maximal de course : 34h00
Au point de contrôle du Montahut, ou au point de contrôle de la Bacoulette si pour une raison quelconque vous ne vous sentez pas de continuer sur le tracé initial vous aurez la possibilité de basculer sur le parcours de la Bête Noire.

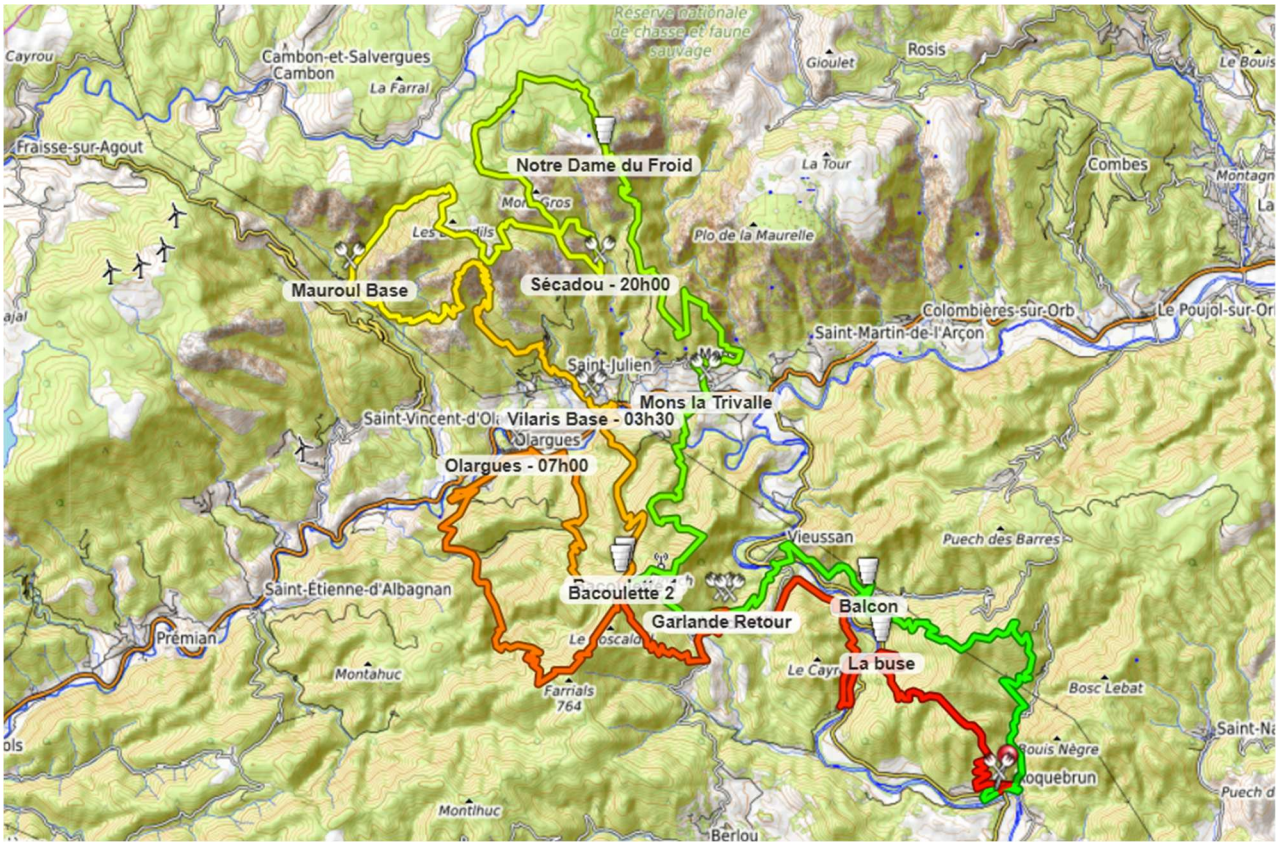

		L'épineuse			
	Type de ravitaillement	km	D+	D-	Barrière horaire – Horaire de passage
ROQUEBRUN		0	0	0	14 juin 2025 à 05H00
MIRABEL	Sucré - Boissons	11,7	526	448	
VIEUSSAN	Point d'eau au robinet	15,5			
GARLANDE ALLER	Ravitaillement +++ - boissons	17,4	433	288	9H00
MONS LA TRIVALLE	Salé - sucré - fruits - boissons	27,4	566	698	
NOTRE DAME DU FROID	Salé - sucré - boissons	38,1	1269	396	
SECADOU	Salé - sucré - fruits - boissons	46,9	104	611	20H00
MONTAHUT	Point d'eau				
MAUROUL	BASE VIE – Ravitaillement +++	56,6	546	621	23H00
MONTAHUT	Point d'eau				
VILLARIS	BASE VIE – Ravitaillement +++	69,4	619	878	3h30
BACOULETTE (Aller)	Point d'eau - contrôle	75,4	549	118	
OLARGUES	Salé - sucré - boissons	81,2	80	540	7H00
Bacoulette (Retour)	Point d'eau - contrôle	92,9	767	328	
GARLANDE RETOUR	Ravitaillement +++ - boissons	97,9	66	377	
CEPS	Point d'eau au robinet	103,3			
LA BUSE	Salé - sucré - fruits - boissons	104,90	387	255	
ROQUEBRUN	Ravitaillement d'arrivée + repas	112	255	342	15 juin 2025 à 15h00

La Bête Noire

68 km – D+ 3800

Trace téléchargeable : https://www.lestrailsdelafactrice.fr/la-bete-noire-du-caroux-utmb-qualifier.html

Départ le **samedi 14 juin 2025 à 6h00** de Roquebrun

Temps maximal de course : **21h00**

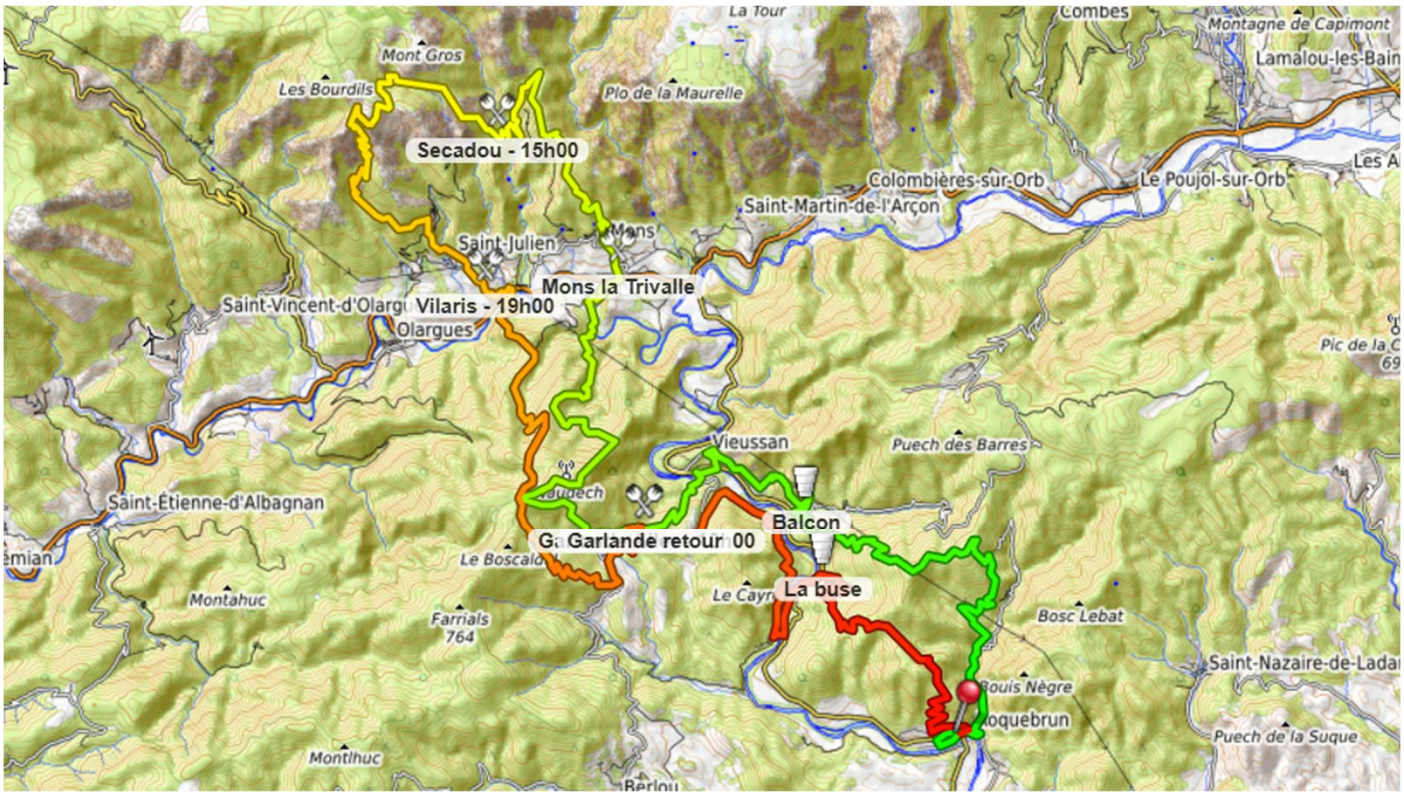

Ravitaillements et barrières horaires

		La Bête Noire			
	Type de ravitaillement	km	D+	D-	Barrière horaire – Horaire de passage
ROQUEBRUN		0	0	0	14 juin 2025 à 06H00
MIRABEL	Sucré - Boissons	11,7	526	448	
VIEUSSAN	Point d'eau au robinet	15,5			
GARLANDE ALLER	Ravitaillement +++ - boissons	17,4	433	288	10H00
MONS LA TRIVALLE	Salé - sucré - fruits - boissons	27,4	566	698	
SECADOU	Salé - sucré - fruits - boissons	33,1	576	229	15h00
COL DU MONTAHUT	Point d'eau	38,0			
VILLARIS	BASE VIE – Ravitaillement +++	43,7	477	792	19H00
BACOULETTE	Point d'eau - contrôle	49,7	549	118	
GARLANDE RETOUR	Ravitaillement +++ - boissons	54,3	3497	3485	
CEPS	Point d'eau au robinet	59,7			
LA BUSE	Salé - sucré - fruits - boissons	61,3	869	933	
ROQUEBRUN	Ravitaillement d'arrivée + repas	68	255	309	15 juin 2025 à 3H00

Le Trail de la Factrice

QUALIFIER 20K M

33 km – D+ 1500

Trace téléchargeable : https://www.lestrailsdelafactrice.fr/trail-de-la-factrice-utmb-qualifier.html

Départ le **dimanche 15 juin 2025 à 7h00** de Roquebrun

Temps maximal de course : **9h00**

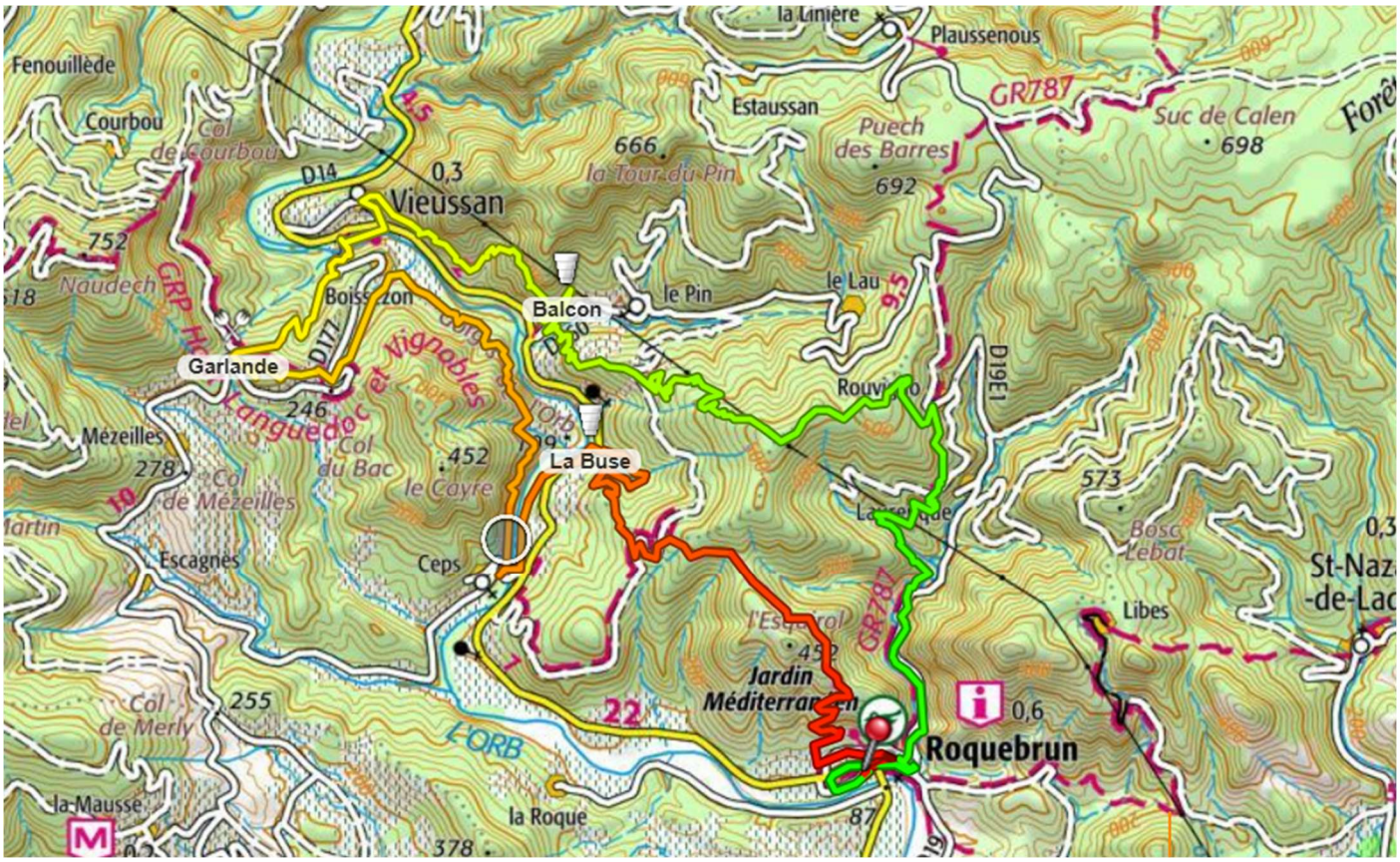

Ravitaillements et barrières horaires

		Le Trail de la Factrice			
	Type de ravitaillement	km	D+	D-	Barrière horaire
ROQUEBRUN		0	0	0	15 juin 2025 à 07H00
MIRABEL	salé - sucré - fruits - boissons	11,7	526	448	
VIEUSSAN	point d'eau au robinet	15,5			
GARLANDE	ravitaillement +++ - boissons	17,4	433	288	11H00
CEPS	point d'eau au robinet	23,7			
LA BUSE	salé - sucré - fruits - boissons	25,3	248	380	
ROQUEBRUN	ravitaillement d'arrivée	33	272	350	16H00

La Roquebrune

16,5 km – D+ 750
Trace téléchargeable : https://www.lestrailsdelafactrice.fr/roquebrune.html

Départ le dimanche **15 juin 2025 à 8h00** de Roquebrun

Temps maximal de course : **4h00**

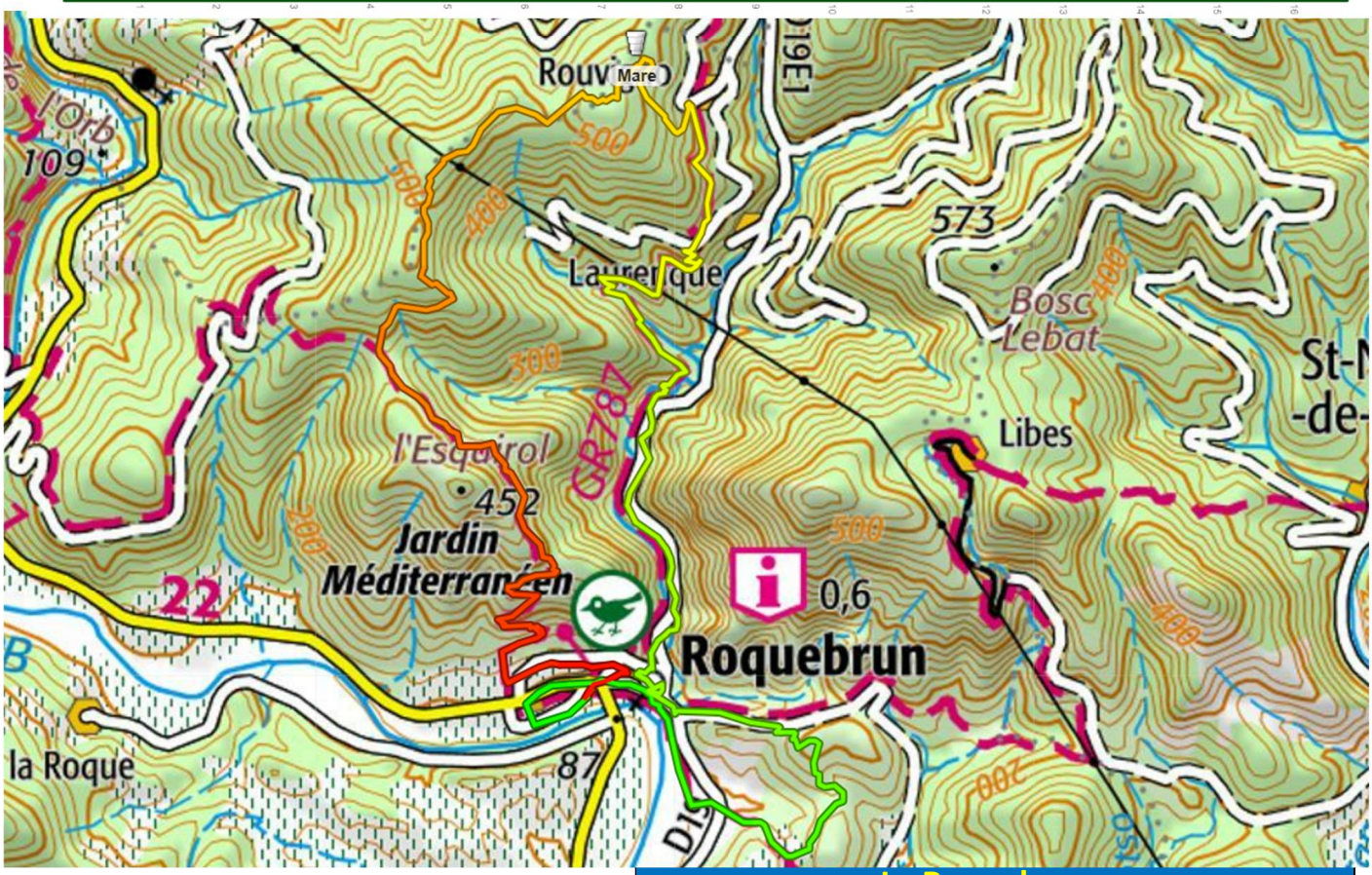

		La Roquebrune			
	Type de ravitaillement	**km**	**D+**	**D-**	**Barrière horaire**
ROQUEBRUN		**0**	**0**	**0**	**15 juin 2025 à 08H00**
MARE	**salé - sucré - fruits - boissons**	**9,9**	**560**	**128**	
ROQUEBRUN	**ravitaillement d'arrivée**	**16,7**	**48**	**467**	**12H00**

La Roquebrunette

8,5 km – D+ 270 km
Trace téléchargeable : https://www.lestrailsdelafactrice.fr/roquebrunette.html

Départ le **samedi 14 juin 2025 à 19h00** de Roquebrun

Temps maximal de course : **2h00**

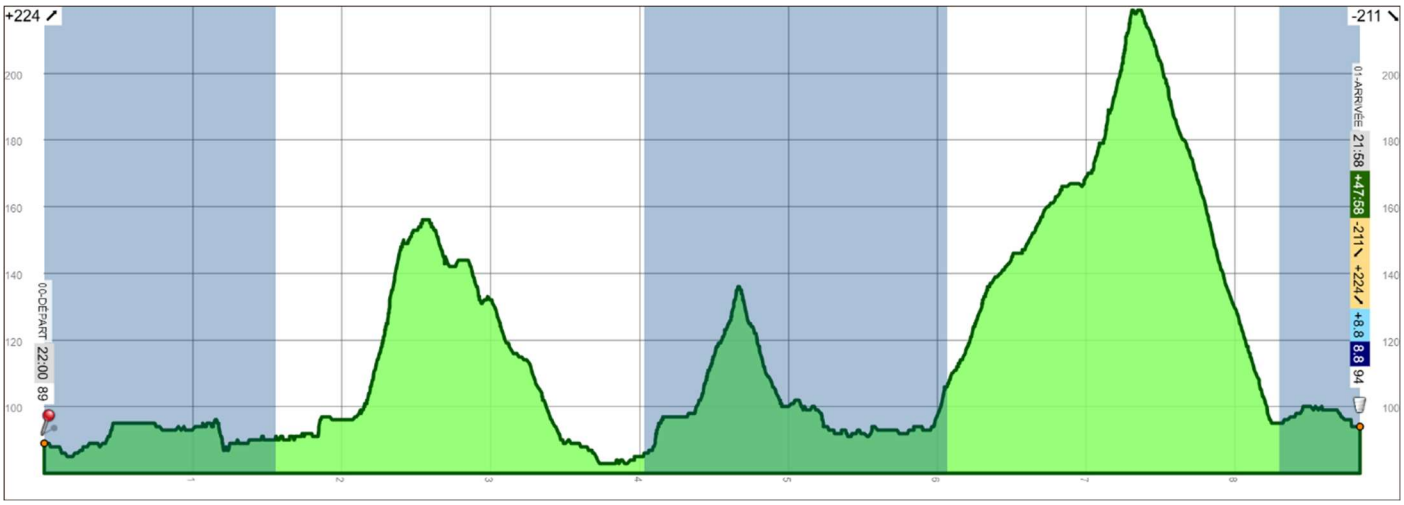

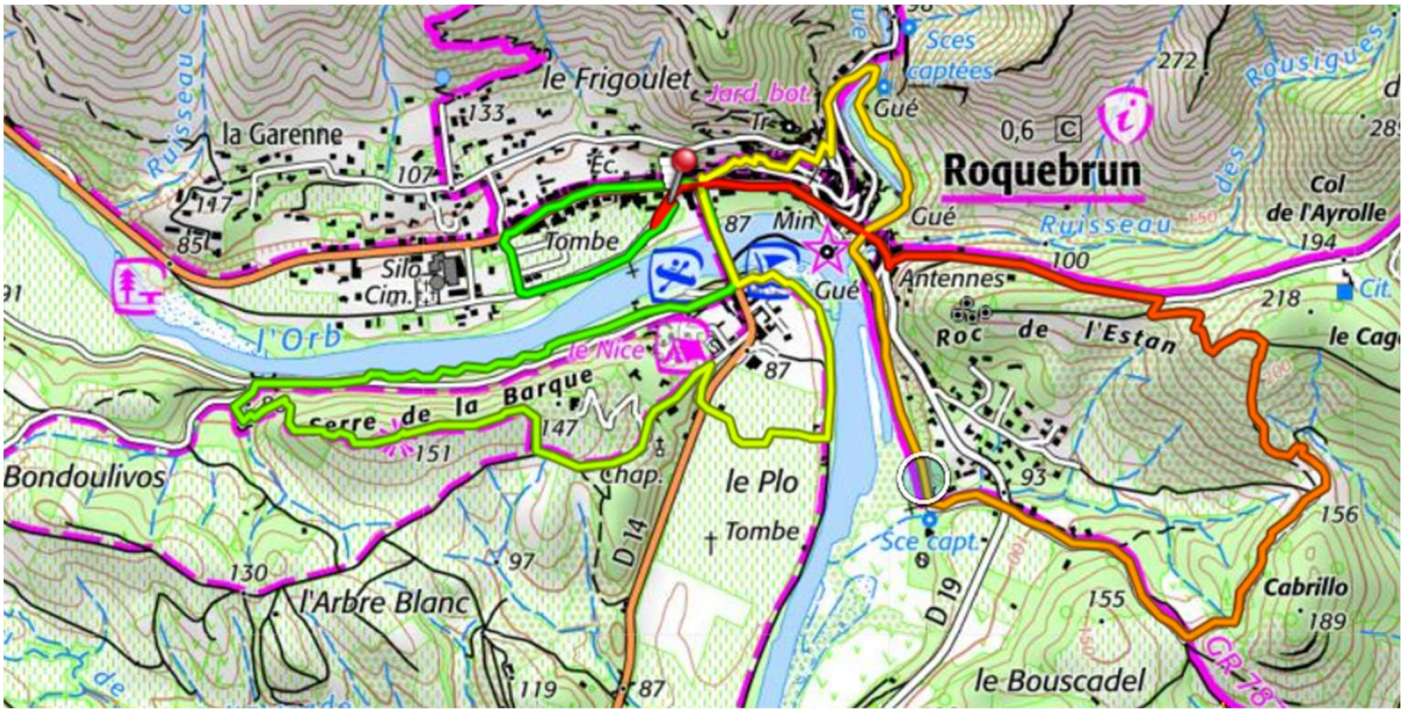

		La Roquebrunette			
	Type de ravitaillement	**km**	**D+**	**D-**	**Barrière horaire**
ROQUEBRUN		**0**	**0**	**0**	**14 juin 2025 à 19H00**
LA PLAGE	**salé - sucré - boissons**	**4.1**	**72**	**65**	
ROQUEBRUN	**ravitaillement d'arrivée**	**8,5**	**224**	**211**	**21H00**

Programme

VENDREDI 13 JUIN 2025

8h00 – 15h00	ROQUEBRUN	Esplanade Farret	Installation du site
9h00 – 22h00	ROQUEBRUN	Esplanade Farret	Accueil bénévoles, coureurs
15h00 – 22h00	ROQUEBRUN	Esplanade Farret	Remise dossards + inscriptions sur place dans la limite des dossards disponibles
18h00	ROQUEBRUN	Esplanade Farret	Présentation et lancement de la manifestation

Samedi 14 juin 2025

3h00-5h30	ROQUEBRUN	Esplanade Farret	Remise dossards L'épineuse de 3H00 à 4H30 La bête Noire de 3H00 à 5H30
4h45 – 5h00	ROQUEBRUN	Esplanade Farret	Briefing et départ 'L'épineuse
5h45–6h00	ROQUEBRUN	Esplanade Farret	Briefing et départ 'La Bête Noire'
16h00-18h30	ROQUEBRUN	Esplanade Farret	Remise dossards 'La Roquebrunette' + inscriptions sur place dans la limite des dossards disponibles
18h45–19h00	ROQUEBRUN	Esplanade Farret	Briefing et départ de la 'Roquebrunette'
20h30	ROQUEBRUN	Esplanade Farret	Remise des podiums Roquebrunette
21h00	ROQUEBRUN	Esplanade Farret	Arrivée derniers coureurs de la 'Roquebrunette'
0h00	ROQUEBRUN	Esplanade Farret	Arrivée derniers coureurs de la 'Bête Noire'

Dimanche 15 juin 2025

5H00 – 6H30	ROQUEBRUN	Esplanade Farret	Remise dossards 'La Factrice' + inscriptions sur place dans la limite des dossards disponibles
06h45 – 07h00	ROQUEBRUN	Esplanade Farret	Briefing et départ 'La Factrice'
5h00-7h30	ROQUEBRUN	Esplanade Farret	Remise dossards 'La Roquebrune' + inscriptions sur place dans la limite des dossards disponibles
7h45 – 08h00	ROQUEBRUN	Esplanade Farret	Briefing et départ 'La Roquebrune'
12h00	ROQUEBRUN	Esplanade Farret	Arrivée des derniers coureurs de 'L'épineuse'
A partir de 11h	ROQUEBRUN	Esplanade Farret	Remise des podiums Epineuse, Bête Noire Trail de la Factrice et Roquebrune
12h00	ROQUEBRUN	Esplanade Farret	Arrivée derniers coureurs de 'La Roquebrune'
16h00	ROQUEBRUN	Esplanade Farret	Arrivée derniers coureurs de 'La Factrice'

Informations à prendre en compte avant le départ

Généralités

Les départs et les arrivées des épreuves ont lieu sur l'esplanade Farret à Roquebrun.
Le matériel obligatoire peut être contrôlé à tout moment de la course par un bénévole habilité. Merci de respecter sa demande de présentation du matériel.
Respectez le milieu naturel que vous empruntez et réservez tous vos déchets pour les poubelles présentes sur les points de ravitaillements.
Respectez les bénévoles sans lesquels les courses ne pourraient avoir lieu dans de bonnes conditions.

Parking

Vous avez la possibilité de vous garer :

- A la sortie du village de Roquebrun en direction de Vieussan (Après la cave coopérative)
- Parking de la plage

Une aire pour les camping-cars est située au moulin de Bousquet ainsi qu'au Campotel.

Retrait des dossards

Le retrait des dossards s'effectuera sur présentation d'une pièce d'identité, le **vendredi 13 juin 2025 entre 15h00 et 22h0**0 pour toutes les courses sur l'esplanade de Roquebrun.

Le samedi **14 juin 2025**
- De 3h00 à 4h30 pour l'épineuse
- De 3h00 à 5h30 pour la Bête Noire
- De 17h00 à 18h30 pour la Roquebrunette

Le dimanche **15 juin 2025**
- De 5h00 à 6h30 pour le Trail de la Factrice
- De 5h00 à 7h30 pour La Roquebrune

Chronométrage

Le chronométrage sera assuré par un dispositif au dossard.
Chaque concurrent doit installer son dossard fourni par l'organisation comme indiqué sans y apporter de modification.
Des contrôles électroniques et aléatoires seront installés sur le parcours. Les concurrents qui ne seront pas enregistrés à ces points de contrôle seront automatiquement disqualifiés.

Suivi live

Vous pourrez suivre le passage des coureurs en fonction des différents points de chronométrage sur le parcours.
https://trail-passion.net/event-live.html?id=38

Matériel obligatoire

Une liste du matériel obligatoire est établie, autant pour la sécurité des participants que pour leur confort (semi autosuffisance). Elle peut être modifiée selon les conditions météorologiques du jour de la course et être contrôlée de manière aléatoire par des personnes de l'organisation en tout point de la course.

Ce matériel est obligatoirement présent avec chaque coureur tout au long de l'épreuve (voir articles pénalités et disqualifications) :

Les coureurs n'ayant pas ce matériel obligatoire ne pourront pas prendre le départ pour des raisons évidentes de sécurité.

Le concurrent s'engage à posséder le matériel imposé et à le présenter à toute réquisition de l'organisateur avant le départ, durant la totalité de l'épreuve ou dans l'aire d'arrivée.

MATERIEL OBLIGATOIRE POUR L'EPINEUSE

• Une réserve d'eau de 1,5 litre minimum (2 litres conseillés),
• Une couverture de survie,
• Une réserve énergétique,
• Une lampe frontale en état de marche + piles de rechange
• Une veste étanche,
• Un foulard ou une casquette,
• Un sifflet,
• Un gobelet (pas de gobelets sur les ravitaillements),
• 2 bandes adhésives permettant de faire un bandage ou un strapping
• Un téléphone portable chargé et allumé, avec les numéros de sécurité enregistrés,
• Pièce d'identité.

Matériel conseillé : vêtements de rechange, GPS, montre ou téléphone avec la trace GPX du parcours, crème solaire, petite trousse de secours, ...

MATERIEL OBLIGATOIRE POUR LA BETE NOIRE DU CAROUX

• Une réserve d'eau de 1,5 litre minimum (2 litres conseillés),
• Une couverture de survie,
• Une réserve énergétique,
• Une lampe frontale en état de marche + piles de rechange
• Une veste étanche,
• Un foulard ou une casquette,
• Un sifflet,
• Un gobelet (pas de gobelets sur les ravitaillements),
• 2 bandes adhésives permettant de faire un bandage ou un strapping
• Un téléphone portable chargé et allumé, avec les numéros de sécurité enregistrés,
• Pièce d'identité.

Matériel conseillé : vêtements de rechange, GPS, montre ou téléphone avec la trace GPX du parcours, crème solaire, petite trousse de secours, ...

MATERIEL OBLIGATOIRE LE TRAIL DE LA FACTRICE

• Une réserve d'eau de 1 litre minimum,
• Une réserve énergétique
• Un foulard ou une casquette,
• Un sifflet,
• Une couverture de survie,
• Un gobelet (pas de gobelet sur les ravitaillements).

MATERIEL OBLIGATOIRE LA ROQUEBRUN (16.5 km) ET LAROQUEBRUNETTE (8,5 km)
• Une réserve d'eau de 0,5 litre minimum,
• Un foulard ou une casquette,
• Un sifflet,
• Un gobelet.

Sac de délestage (Parcours 'La Bête Noire' et 'L'épineuse')

Le parcours de l'épineuse se compose de deux bases de vie Mauroul et Villaris - Saint Julien.
Il est proposé d'acheminer pour ceux qui le souhaite depuis Roquebrun, deux sacs contenant des affaires personnelles de rechange : un sac 'Base de vie Mauroul' et un sac 'Base de vie Villaris'. Il ne sera pas possible de rapatrier le sac de la base de vie de Mauroul sur celle de Villaris.

Le parcours de la Bête Noire se compose d'une base de vie à Villaris.
Il est proposé d'acheminer pour ceux qui le souhaite depuis Roquebrun, un sac contenant des affaires personnelles de rechange.

Toutes vos affaires personnelles (y compris les batons) devront être regroupées dans un sac vous appartenant. Ce dernier devra être mis dans un sac transparent d'une contenance de 120 litres (fourni par l'organisation) au moment du retrait du dossard. Chaque sac sera identifié avec le numéro du dossard. Après avoir préparé ses affaires, le coureur doit déposer son sac lors de la remise des dossards soit **le vendredi 13 juin entre 15h00 et 22h00 soit le samedi 14 entre 4h00 et 5h30.**
Lorsque le coureur repart de la base vie, il dépose son sac à l'endroit prévu par l'organisation.
Les sacs coureurs sont rapatriés vers Roquebrun, au niveau de l'esplanade et pourront être récupérés sur présentation du dossard jusqu'au **dimanche 15 juin à 12h00**.
L'organisation se charge de rapatrier à Roquebrun, les sacs des coureurs qui ont abandonné.
Ils seront mis à disposition des coureurs en même temps que les autres sacs et pourront être récupérés sur présentation du dossard.
Aucune vérification des sacs n'étant faite avant le départ, il n'est pas possible de contester le contenu des sacs récupérés. L'Organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de perte. Il est recommandé aux coureurs de ne laisser aucun objet de valeur dans ces sacs.

Accompagnateurs, Assistance personnelle

Pour les accompagnateurs, il est interdit de suivre un coureur en roller, vélo, trottinette …
Les accompagnateurs sont autorisés à apporter une assistance personnelle aux coureurs sur les points de ravitaillements.

Du fait de la situation des lieux, l'accès aux accompagnants est strictement interdit sur le ravitaillement du Sécadou. De même, en raison de la zone Natura 2000, l'accès au ravitaillement de Saint-Martin-du-Froid est strictement interdit. Toute assistance est également interdite aux points d'eau et en dehors des ravitaillements.

Du fait de l'étroitesse des rues du village de Mauroul, le stationnement doit se faire à l'entrée du village.

Eco-responsabilité

Les Trails de la Factrice s'inscrivent dans une démarche éco-responsable qui se traduit par l'utilisation d'un balisage éphémère. De plus, **aucun gobelet en plastique ne sera délivré sur les courses.**

Des poubelles de tri seront disposées en grand nombre sur la zone de départ / arrivée /ravitaillements et devront impérativement être utilisées.

Zone Natura 2000 (Montée de Mons à Bardou)

Les participants passent en zone natura 2000, zone d'habitat protégé. Il leur est demandé d'être le plus discret possible, de ne pas sortir du chemin balisé et de ne pas jeter de déchets. Vous trouverez des panneaux signalant cette zone.

atura

eaux

ment abita e site « Oiseaux »).

Selon les données disponibles et notamment sur **« L'Epineuse », il y a une sensibilité spécifique liée à 1 espèce d'intérêt communautaire au titre de Natura 2000 et protégée à l'échelle nationale : le Circaète Jean-le-Blanc**.
C'est un grand rapace forestier qui fera son nid dans des grands arbres bien touffus et en hauteur. Il est spécialiste dans la chasse des serpents (comme son nom l'indique, on le reconnaît à son plumage très blanc vu de dessous) et il peut faire jusqu'à 1,80 mètre d'envergure !

De plus, on peut noter la présence certaine de la **Fauvette pitchou**, qui niche tous les ans dans le secteur à proximité directe de ce tracé et avec une présence forte de couples sur la partie Ouest de la ZPS.
Enfin, la **Bondrée apivore**, rapace d'intérêt communautaire et protégé à l'échelle nationale, a quant à elle plusieurs sites de nidification identifiés, également à côté du tracé.

Aux abords du hameau de Bardou, merci de respecter la tranquillité du lieu en limitant le bruit de façon à ne pas déranger ses habitants.

Abandons

En cas d'abandon un coureur doit obligatoirement prévenir le responsable du poste de contrôle le plus proche et y restituer son dossard afin d'éviter de déplacer des recherches inutiles

Le responsable du poste de contrôle invalide définitivement son dossard en le récupérant sauf dans le cas où l'état de santé nécessite une évacuation en urgence, un coureur ne doit pas abandonner ailleurs que sur un point de contrôle ou de ravitaillement.

En cas d'abandon, de disqualification (par l'organisation ou l'équipe médicale), la responsabilité de l'organisation est dégagée.

Des navettes seront mises en place pour récupérer les coureurs. Les coureurs ayant abandonné pourront être rapatriés vers l'arrivée. Le départ sera lié au remplissage des véhicules affectés pour l'occasion.

Secours

L'organisation met en place un plan d'organisation des secours comprenant :
• Dispositif prévisionnel de secours de la **Protection civile** :
Nombre d'intervenants secouristes : 25 dont 2 médecins et une infirmière

Des secouristes sont présents sur tous les ravitaillements. Le dispositif de secours se déplace au fur et à mesure de l'avancée de la course.

Un coureur faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.

Les secouristes sur avis médical et les médecins officiels sont en particulier habilités :
• à mettre hors course (en invalidant le dossard) tout concurrent inapte à continuer l'épreuve,
• à faire évacuer par tout moyen à leur convenance les coureurs qu'ils jugeront en danger.

Il appartient à chaque coureur de porter assistance à toute personne en danger et de prévenir les secours.

La sécurité est l'affaire de tous, et notamment des coureurs qui sont les premiers garants de leur propre sécurité, en respectant les consignes. Ils doivent prendre le départ avec le numéro du PC sécurité enregistré sur leur téléphone portable chargé.

Informations à prendre en compte à l'arrivée

Généralités

Vous trouverez sur votre dossard, le ticket repas coureur. Un écocup vous sera offert à la buvette lors de la remise du coupon boisson à détacher de votre dossard.

Douches, vestiaires

Des douches seront à votre disposition au Campotel. N'oubliez pas de prendre votre maillot, un bain dans l'orb sera bien plus agréable !

Les résultats :

Vous pouvez retrouver les résultats de votre course sur notre site officiel : www.lestrailsdelafactrice.com

Photos

Vous pouvez retrouver les photos de votre course sur notre site www.lestrailsdelafactrice.com ainsi que sur notre page facebook.

Récompenses

Pour chaque épreuve, un classement général féminin et masculin et un classement par catégorie masculine et féminine sont établis.L'organisateur récompense les trois premiers au classement scratch hommes et femmes puis le premier et la première de chaque catégorie sans cumul de récompense. Des regroupements de catégories pourront être effectués.

Numéros utiles

Directrice de course	Martine BONNAFOUS	06.41.82.32.59
Responsable sécurité	Thierry PONS	06.44.92.89.30
Protection civile	-	09.74.98.54.98
Responsable navettes	Willy OUTREQUIN	06.25.95.38.47
Responsable bénévoles	Marc PASTOR	06.89.67.31.71
Responsable bénévoles	Colette BANON	06.45.84.99.05
Responsable chronométrage	Thierry DIDOLI	06.18.55.26.68

Les Trails de la Factrice en image

© *JB ROUBINET*

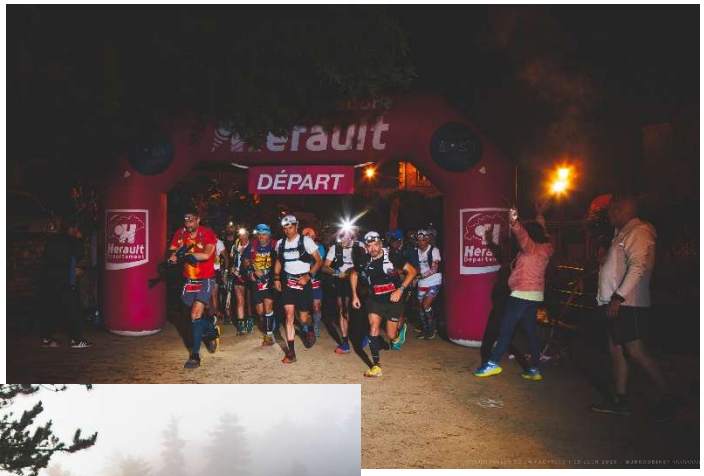

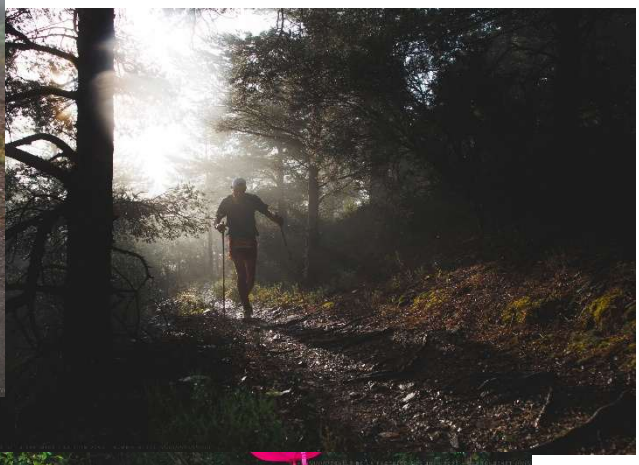

Partenaires

Département Hérault

Sport Hérault

DU MINERVOIS AU CAROUX
HAUT-LANGUEDOC COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pays Haut Languedoc et Vignobles

Parc naturel régional du Haut-Languedoc

MONTAGNES du Caroux

ROQUEBRUN

OLARGUES

VIEUSSAN

CAMBON-ET SALVERGUES

La Salvetat

Intermarché

EDF

www.running-beziers.fr
running conseil
Béziers-Colombiers

GROUPE PEYROT
AUTOMOBILES

LA POSTE

Les Vins de Roquebrun

Travaux Publics - Privés
Assainissement individuel
Réseaux Humides
Vente d'agrégats
Voirie - Lotissement
Génie civil
Enrochement
Mur en pierre
Démolition
S.A.R.L FRANCES
L'Engagement Qualité

Groupama

MIDI ESTATES
agence immobilière
04 67 89 35 68
www.midiestates.com

L'OPTIQUE OCCITANE

CSE
Concassage du Sud-Est
Concassage Criblage
Recyclage mobile Broyage bois et Végétaux
Production et vente de compost 100 % végétal et terre végétale amendée
90 Chemin des Cistes
34460 SAINT-CHINIAN
04.67.38.00.69

GARAGE BERNARD
Tel : 04 67 89 65 11
DACIA
RENAULT DACIA
CESSENON SUR ORB
dynelf 7J/7J - 24H/24H

EAU THERMALE
Avène
LABORATOIRE DERMATOLOGIQUE

Allianz

LE PETIT NICE
11 avenue de l'estang - 34460 Roquebrun
04 67 89 64 27
lepetitnice-roquebrun.fr

canoë
Roquebrun
Vallée de l'Orb

La Maison des Vins
SAINT CHINIAN

VivaL

BV INFORMATIQUE TELEPHONIE
Vente de Matériel Informatique et Consommables
Installation - Réparation et Maintenance
Particulier et Professionnel.
Réparation, Vente de pièces détachées et accessoires pour Smartphone (Iphone, Samsung ...) et Tablette
30 Avenue du stade - 34460 Cessenon-sur-Orb
Tél. : 04.99.57.17.52
Email : contact@bvinformatique.fr

Armurerie Gleizes
Saint-Pons

AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Alas

- L’Esplanade Farret (zone rose) est la base de vie des trails : pc course, secours, sanitaires, buvette, stands partenaires, remise des dossards, remise des prix, arche de départ et d’arrivée
- L’ensemble des zones du croquis sont joignables à pied, minimiser au maximum les déplacements en voiture
- Il est interdit de stationner dans le village de Roquebrun, des parkings réservés pour l’événement sont mis à disposition (zones bleues)
- L’Aire du Moulin de Bousquet sortie Roquebrun direction Vieussan est une possibilité supplémentaire de stationnement pour les camping-cars